

TITUS LIVIUS
(historiarum scriptor, I s. a.C.n.)
Ab Urbe condita, Liber XXI, caput II
[Francogallica conversio / traduction française]
[Commentarium / commentaire]

[21,20] Legati Romani "nequiquam peragrata Hispania in Galliam transeunt" (- 218)

20. In iis nova terribilisque species visa est, quod armati -- ita mos gentis erat -- in concilium venerunt. Cum verbis extollentes gloriam virtutemque populi Romani ac magnitudinem imperii petissent ne Poeno bellum Italiae inferenti per agros urbesque suas transitum darent, tantus cum fremitu risus dicitur ortus ut vix a magistratibus maioribusque natu iuventus sedaretur; adeo stolidi impudensque postulatio visa est censere, ne in Italiam transmittant Galli bellum, ipsos id avertere in se agrosque suos pro alienis populandos obicere. Sedato tandem fremitu responsum legatis est neque Romanorum in se meritum esse neque Carthaginensium iniuriam ob quae aut pro Romanis aut adversus Poenos sumant arma; contra ea audire sese gentis suae homines agro finibusque Italiae pelli a populo Romano stipendiumque pendere et cetera indigna pati. Eadem ferme in ceteris Galliae conciliis dicta auditaque, nec hospitale quicquam pacatumve satis prius auditum quam Massiliam venire.(...)

[21,23] Hannibal Pyrenaeos fauces transit (- 218)

23. Hoc visu laetus tripertito Hiberum copias traiecit, praemissis qui Gallorum animos, qua traducendus exercitus erat, donis conciliarent Alpiumque transitus specularentur. Nonaginta milia peditum, duodecim milia equitum Hiberum traduxit. Ilergetes inde Bargusiosque et Ausetanos et Lacetaniam, quae subiecta Pyrenaeis montibus est, subegit oraeque huic omni praefecit Hannonem, ut fauces quae Hispanias Galliis iungunt in potestate essent. Decem milia peditum Hannoni ad praesidium obtinendae regionis data et mille equites. Postquam per Pyrenaeum saltum traduci exercitus est coeptus rumorque per barbaros manavit certior de bello Romano, tria milia inde Carpetanorum peditum iter averterunt. Constabat non tam bello motos quam longinquitate viae insuperabilique Alpium transitu. Hannibal quia revocare aut vi retinere eos anceps erat, ne ceterorum etiam feroces animi inritarentur, supra septem milia hominum domos remisit, quos et ipse gravari militia senserat, Carpetanos quoque ab se dimissos simulans.

[21,24] Hannibal in Rossilione

24. Inde, ne mora atque otium animos sollicitaret, cum reliquis copiis Pyrenaeum transgreditur et ad oppidum Iliberrim castra locat. Galli quamquam Italiae bellum inferri audiebant, tamen, quia vi subactos trans Pyrenaeum Hispanos fama erat praesidiaque valida imposita, metu servitutis ad arma consternati Ruscinonem aliquot populi conveniunt. Quod ubi Hannibali nuntiatum est, moram magis quam bellum metuens, oratores ad regulos eorum misit, conloqui semet ipsum cum iis velle; et vel illi propius Iliberrim accederent vel se Ruscinonem processurum, ut ex propinquo congressus facilius esset; nam et accepturum eos in castra sua se laetum nec cunctanter se ipsum ad eos venturum; hospitem enim se Galliae non hostem advenisse, nec stricturum ante gladium, si per Gallos liceat, quam in Italiam venisset. Et per nuntios quidem haec; ut vero reguli Gallorum castris ad Iliberrim extemplo motis haud gravate ad Poenum venerunt, capti donis cum bona pace exercitum per fines suos praeter Ruscinonem oppidum transmiserunt.

Francogallica conversio / traduction française :

[21,20] Les ambassadeurs Romains passent en Gaule après avoir sillonné en vain l'Espagne (218 av.J.C.)

(1) Là un spectacle nouveau, effrayant, frappa leurs regards. Les Gaulois, suivant leur usage, étaient venus tout armés à l'assemblée. (2) Dans un discours où ils vantaient la gloire, la valeur du peuple romain et la grandeur de l'empire, les envoyés demandèrent aux Gaulois de ne point donner passage sur leurs terres et par leurs villes aux Carthaginois qui allaient porter la guerre en Italie. (3) On entendit alors des éclats de rire si violents et de tels murmures, que les magistrats et les vieillards purent à peine calmer les jeunes guerriers. (4) Quelle impudence! quelle sottise! s'écriait-on. Demander que nous attirions sur nous la guerre, pour l'empêcher de passer en Italie! que nos campagnes soient dévastées, pour préserver du pillage celles de l'étranger! (5) Le tumulte enfin apaisé, on répondit aux ambassadeurs qu'on n'avait ni à se louer des Romains, ni à se plaindre des Carthaginois, pour servir la querelle de Rome contre ses ennemis. (6) En revanche, on savait que le peuple romain chassait les Gaulois du territoire et des frontières de l'Italie, leur faisait payer tribut et subir mille outrages. (7) Cette réponse fut à peu près celle des autres peuplades de la Gaule. Pas une parole d'amitié, de paix, ne fut adressée à la députation avant son arrivée à Marseille.(...)

[21,23] Dans les gorges des Pyrénées (en 218 av.J.C.)

(1) Encouragé par cette apparition, il passa l'Hèbre sur trois points: d'avance il avait envoyé des émissaires pour gagner par des présents les Gaulois dont il allait traverser le pays avec son armée, et pour reconnaître le passage des Alpes. Quatre-vingt-dix mille fantassins et douze mille cavaliers franchirent l'Hèbre sous ses ordres. (2) Bientôt les Ilergètes, les Bargusiens, les Ausétans et la Jacétanie, située au pied des monts Pyrénées, sont soumis. Tout ce pays est confié à la vigilance d'Hannon; il doit occuper les cols qui joignent les Hispanies aux Gaules. (3) Hannibal lui laisse, pour garder cette conquête, dix mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie. (4) Lorsque les troupes furent engagées dans les défilés des Pyrénées, et qu'une nouvelle devenue officielle eut appris aux barbares qu'on marchait contre les Romains, trois mille fantassins carpétans rebroussèrent chemin: ce n'était pas la guerre qui les effrayait, mais la longueur de la route et le passage impraticable des Alpes. (5) Hannibal, qui voyait du danger à les rappeler ou à les retenir de force, pour ne point irriter l'esprit farouche de ses soldats, (6) licencia plus de sept mille hommes auxquels il avait reconnu de la répugnance pour cette expédition: par là, il feignait d'avoir congédié aussi les Carpétans.

[21,24] L'arrivée d'Hannibal en Gaule

(1) Aussitôt, pour que le retard et l'inaction ne soient point funestes à ses soldats, il passe les Pyrénées avec le reste de ses troupes, et vient camper auprès d'Iliberris. (2) Les Gaulois avaient bien entendu dire qu'on portait la guerre en Italie; toutefois, comme la renommée publiait que les Espagnols au-delà des Pyrénées avaient été soumis par la force, et que des garnisons redoutables occupaient les places conquises, la crainte de la servitude fit prendre les armes à plusieurs peuplades de la Gaule, qui se réunirent à Ruscino. (3) Hannibal l'apprit; et, comme il redoutait plus la perte de temps que la guerre, il envoie aux chefs une députation, pour leur demander un entretien: "Qu'ils s'approchent donc d'Iliberris, ou bien il s'avancera jusqu'à Ruscino; la proximité rendra l'entretien plus facile. (4) Il les recevra avec

plaisir dans son camp; avec plaisir aussi il se rendra près d'eux. C'est comme hôte, et non comme ennemi de la Gaule, qu'il se présente; s'ils le veulent. il ne tirera point le glaive avant d'être arrivé en Italie." (5) Après ces négociations, les petits rois de ces contrées vinrent aussitôt asseoir leur camp près d'Iliberris, et entrèrent sans crainte dans celui des Carthaginois. Gagnés par des présents, ils laissèrent l'armée traverser tranquillement leur pays, le long des murs de Ruscino.

(Verba conversa ab E. Pessoneaux (Paris, 1909), inventa in Bibliotheca Selecta Latina Catholicae Louvanensis Universitatis : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/>)

Commentarium / commentaire :

<p>Qui erant illi "<i>Galli</i>", ut eos Titus-Livius appellat, eorumque "<i>reguli</i>" ? Multa vestigia testantur communionem vocum et morum et aedificiorum et artium secundum nostri maris litus ab Hispania meridionali ad Rhodanum flumen gradatim apparuisse a VI^o saeculo. Testes e.g. simillima oppida hodie Ensérune (in Francogallia) et Ullastret (in Hispania) vocata. Quos populos Scylax Caryandae IV^o saeculo a.C.n. ita describit : "<i>Ultra Iberos, mixti sunt Ligures et Iberi, usque Rhodanum flumen</i>". Et Strabo (I^o s. p.C.n. ineunte) : "<i>Olim Iberia vocabatur tota terra quae ultra Rhodanum iacet, cum hodie Pyrenaeus Iberiae finis habeatur</i>". Etenim illos antiquos scriptores hodierna archeologia confirmat. Tertio vero saeculo ante C.n. quidam Celtae quoque (Volsci Tectosagi) in regionem advenerunt. Itaque primo saeculo a.C.n. haec scripsit Diodorus Siciliensis : "<i>Diu de terra Iberi Celtaeque inter se certaverunt sed pace facta, una simul habitaverunt et matrimonii se iunxerunt ita ut unam nationem constituerint, Celtiberorum.</i>" Quod confirmant nummi Ruscinone (Château-Roussillon) et Liviae (Llivia) inventi sed Narbone (Narbonne) Baeterrisve (Béziers) percussi : praebent enim alteram faciem cum Gallorum regulorum nominibus, alteram autem cum Iberis litteris. Videlicet igitur iidem reguli "<i>Celtiberi</i>" Hannibalem occurrentem Ruscinone a. 218 convenerunt. Eidem, cum paulo ante a Romanis legatis eam hortationem audiverant ut Carthaginensibus resisterent, statim palam irriserunt eos... (cf [21,20] ; verum Titus Livius locum illius conventus inter Gallos Romanosque non distincte designat). Sed paucis post annis, ille</p>	<p><u>Qui étaient ces Gaulois, comme Tite-Live les appelle, et leurs roitelets ?</u> De nombreux vestiges attestent qu'une communauté linguistique, culturelle, architecturale et artistique est apparue peu à peu le long du rivage de la Méditerranée du sud de l'Espagne jusqu' au Rhône à partir du VI^e siècle. En sont témoins les oppida très similaires d'Ensérune (en France) et d'Ullastret (en Espagne). Ces peuples, Scylax de Caryande, les décrit ainsi au IV^e s. av. J.C. : "<i>Au-delà des Ibères, il y a un mélange de Ligures et d'Ibères jusqu'au Rhône.</i>" Et Strabon (début du I^{er} s. ap. J.C.) : "<i>On appelait jadis Iberia toute la terre qui s'étend au-delà du Rhône, tandis qu'aujourd'hui les Pyrénées sont considérées comme la limite de l'Ibérie.</i>" De fait, ces auteurs de l'antiquité sont corroborés par l'archéologie moderne. Au III^e siècle avant J.C., des Celtes (les <i>Volques Tectosages</i>) sont également venus dans la région. C'est pourquoi au I^{er} siècle avant J.C. Diodore de Sicile écrit : "<i>Longtemps les Ibères et les Celtes se disputèrent le pays mais, ayant fait la paix, ils habitèrent ensemble et par les mariages ils se confondirent pour ne plus former qu'une seule nation, celle des Celtibères.</i>" Ce que confirment les pièces de monnaie trouvées à <i>Ruscino</i> (Château-Roussillon) et <i>Livia</i> (Llivia) et frappées à Narbonne ou à Béziers : elles présentent en effet sur une face des noms de roitelets gaulois, et sur l'autre des caractères ibères. A l'évidence, ce sont donc les mêmes roitelets <i>celtibères</i> qui rencontrèrent Hannibal venu à leur rencontre à <i>Ruscino</i> en 218. Les mêmes chefs, entendant peu de temps avant les légats romains les exhorter à résister aux</p>
---	--

<p>ingens Carthaginensium exercitus quem "<i>praeter Ruscinonem oppidum</i>" transmissum Galli sine dubio mirati sunt a Romanis vincetur eidemque Galli subicientur a victoribus qui, anno 121, Domitiam viam ab Italia ad Hispaniam per futurum Rossilionem munient.</p> <p>Sed narratio de Hannibalis expeditione memoriam quamvis obscuram renovat priscae viae quae secundum litus Gallicum iamdiu exstabat atque a Graecis incolis Heraclia via vocabatur. Etiam VII^o saeculo p.C.n. exercitus Wambae Wisigotharum regis vix differenti via inter Pyreneum ac Rhodanum utetur.</p> <p>Olivarius Rimbault</p>	<p>Carthaginois, leur rirent subitement au nez... (cf [21,20] ; mais Tite-Live ne désigne pas clairement le lieu de cette rencontre entre les Gaulois et les Romains). Quelques années après, cette immense armée carthaginoise que les Gaulois ont vue passer "<i>le long des murs de Ruscino</i>", sans nul doute avec admiration, sera vaincue par les Romains et ces mêmes Gaulois seront assujettis par les vainqueurs qui, en l'an 121 av. J.C., construiront la Voie Domitienne de l'Italie à l'Espagne. Mais le récit de l'expédition d'Hannibal rappelle, même si c'est confusément, l'existence de l'antique route qui longeait depuis longtemps le rivage gaulois et que les colons grecs appelaient "Voie Héracléenne". Même au VII^e siècle après J.C., l'armée du roi wisigoth Wamba empruntera une route à peine différente entre les Pyrénées et le Rhône.</p>
---	--

Bibliographia :

- Sagnes (Jean) (Dir.) & Abélanet (Jean), *Le Pays Catalan (Capcir-Cerdagne-Conflent-Roussillon-Vallespir) et le Fenouilledès* (2 vol.), Pau, Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion, 1983.
- Clément (Pierre-Albert) et Peyre (Alain), *La Voie domitienne : de la Via Domitia aux routes de l'an 2000*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1998 (3^e éd.).